

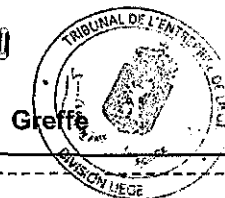
Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réser
au
Monit
belg

20098289

17 AOÛT 2020

N° d'entreprise : **0440 490 361**

Nom

(en entier) : **ORLAMONDE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **rue Forgeur 6/042 à 4000 Liège****Objet de l'acte : transfert siège social**

Du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21/05/2020, il est extrait ce qui suit :

" L'assemblée générale décide de déplacer son siège social à dater du 01 juillet 2020 à l'adresse suivante :
Boulevard Piercot 30 / 071 à 4000 Liège."

Philippe HALLEUX - administrateur délégué

Déposés en même temps :

- PV du 21/05/2020
- Procuration en faveur de l'ASBL UCM Guichet d'Entreprises représentée par Madame Annick Boutet

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).